

**Modèle de bordereau de suivi des matières de vidange
des installations d'assainissement non collectif**

Volet 1/3

A conserver par le propriétaire ou le cas échéant par l'occupant de l'immeuble

Nom de la personne agréée	BORDEREAU n°:
INFORMATIONS RELATIVES DE L'INSTALLATION VIDANGÉE	
Coordonnées du propriétaire de l'installation vidangée (nom, prénom adresse, tél...) <i>Coordonnées de l'installation vidangée si différente</i>	Date de réalisation de la vidange : Désignation des sous produits vidangés : Commune :..... Matières de vidange Volume prélevé :..... quantité (m³)
Je soussigné, certifie l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus A , le Signature :	

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE DE VIDANGE AGREEE	
Nom : N° SIRET : Adresse : Tél : Portable Fax: Mail :	N° Départemental d'agrément : Dé livré par la Préfecture de..... Date de fin de validité de l'agrément:
Données relatives au véhicule N° immatriculation	Nom et prénom de l'opérateur qui a réalisé la vidange : A....., le..... Signature

INFORMATIONS RELATIVES A LA FILIERE d'ELIMINATION	
Sous produits vidangés <input type="checkbox"/> matières de vidange <input type="checkbox"/> graisses <input type="checkbox"/> autres (à préciser)	
LIEU de RECEPTION Quantité reçue :..... m³/ tonnes	<input type="checkbox"/> <i>accepté</i> <input type="checkbox"/> <i>refusé</i> motif du refus :..... Signature et date de réception
LIEU de RECEPTION Quantité reçue :..... m³/ tonnes	<input type="checkbox"/> <i>accepté</i> <input type="checkbox"/> <i>refusé</i> motif du refus :..... Signature et date de réception

VOLET N°1 : conservé par le propriétaire de l'installation ou le cas échéant par l'occupant de l'immeuble
 VOLET N°2 : conservé par l'entreprise de vidange
 VOLET N°3 : conservé par le centre de traitement, coordonnées de l'installation et du propriétaire non mentionnées

Modèle de bordereau de suivi des matières de vidange des installations d'assainissement non collectif

Volet 2/3
A conserver par l'entreprise de vidange

Nom de la personne agréée	BORDEREAU n°:
INFORMATIONS RELATIVES DE L'INSTALLATION VIDANGEE	
Coordonnées du propriétaire de l'installation vidangée (nom, prénom adresse, tél...) <i>Coordonnées de l'installation vidangée si différente</i>	Date de réalisation de la vidange : <i>Désignation des sous produits vidangés :</i> <i>Commune :.....</i> Matières de vidange Volume prélevé :..... quantité (m³)
Je soussigné, certifie l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus A, le, Signature :	

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE DE VIDANGE AGREEE	
Nom : N° SIRET : Adresse : Tél : Portable Fax: Mail :	N° Départemental d'agrément : Délivré par la Préfecture de..... Date de fin de validité de l'agrément: Nom et prénom de l'opérateur qui a réalisé la vidange : A....., le..... Signature
Données relatives au véhicule N° immatriculation	

INFORMATIONS RELATIVES A LA FILIERE d'ELIMINATION	
Sous produits vidangés <input type="checkbox"/> matières de vidange <input type="checkbox"/> graisses <input type="checkbox"/> autres (à préciser)	
LIEU de RECEPTION Quantité reçue :..... m ³ / tonnes	<input type="checkbox"/> <i>accepté</i> <input type="checkbox"/> <i>refusé</i> motif du refus :..... Signature et date de réception
LIEU de RECEPTION Quantité reçue :..... m ³ / tonnes	<input type="checkbox"/> <i>accepté</i> <input type="checkbox"/> <i>refusé</i> motif du refus :..... Signature et date de réception

VOLET N°1 : conservé par le propriétaire de l'installation ou le cas échéant par l'occupant de l'immeuble
VOLET N°2 : conservé par l'entreprise de vidange
VOLET N°3 : conservé par le centre de traitement, coordonnées de l'installation et du propriétaire non mentionnées

Modèle de bordereau de suivi des matières de vidange des installations d'assainissement non collectif

Volet 3/3

A conserver par le responsable de la filière d'élimination

Nom de la personne agréée	BORDEREAU n°:
INFORMATIONS RELATIVES DE L'INSTALLATION VIDANGEE	
INFORMATIONS CONFIDENTIELLES	Date de réalisation de la vidange : Désignation des sous produits vidangés : Commune :..... Matières de vidange Volume prélevé :..... quantité (m ³)
Je soussigné, certifie l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus A , le Signature :	

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE DE VIDANGE AGREEE	
Nom : N° SIRET : Adresse : Tél : Portable Fax: Mail :	N° Départemental d'agrément : Délivré par la Préfecture de..... Date de fin de validité de l'agrément:
Données relatives au véhicule N° immatriculation	Nom et prénom de l'opérateur qui a réalisé la vidange : A....., le..... Signature

INFORMATIONS RELATIVES A LA FILIERE d'ELIMINATION	
Sous produits vidangés <input type="checkbox"/> matières de vidange <input type="checkbox"/> graisses <input type="checkbox"/> autres (à préciser)	
LIEU de RECEPTION Quantité reçue :..... m ³ / tonnes	<input type="checkbox"/> <i>accepté</i> <input type="checkbox"/> <i>refusé</i> motif du refus :..... Signature et date de réception
LIEU de RECEPTION Quantité reçue :..... m ³ / tonnes	<input type="checkbox"/> <i>accepté</i> <input type="checkbox"/> <i>refusé</i> motif du refus :..... Signature et date de réception

VOLET N°1 : conservé par le propriétaire de l'installation ou le cas échéant par l'occupant de l'immeuble

VOLET N°2 : conservé par l'entreprise de vidange

VOLET N°3 : conservé par le centre de traitement, coordonnées de l'installation et du propriétaire non mentionnées

Informations réglementaires

↳ Tous les sous produits de l'assainissement sont considérés comme des déchets, et à ce titre, toute personne qui les produit ou les détient est tenue d'en assurer l'élimination sans nuire à l'environnement (loi n°756633 du 15 juillet 1975).

↳ Les immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'assainissement non collectif dont le propriétaire fait régulièrement assurer l'entretien et la vidange par une personne agréée par le représentant de l'Etat dans le département, afin d'en garantir le bon fonctionnement (article L1331-1-1 du Code de la Santé Publique).

↳ Pour ces mêmes immeubles, les communes assurent, périodiquement, un contrôle diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement non collectif (article L2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales) en vérifiant notamment la réalisation périodique des vidanges, sur la base des bordereaux de suivi des matières de vidange et de l'entretien du bac dégraisseur le cas échéant (arrêté du 7 septembre 2009).

↳ Les installations d'assainissement non collectif sont entretenues régulièrement par le propriétaire de l'immeuble et vidangées par des personnes agréées par le préfet, de manière à assurer :

- leur bon fonctionnement et leur bon état, notamment celui des dispositifs de ventilation et, dans le cas où la filière le prévoit, des dispositifs de dégraissage ;

- le bon écoulement et la bonne distribution des eaux usées prétraitées jusqu'au dispositif de traitement ;

- l'accumulation normale des boues et des flottants et leur évacuation.

Les installations doivent être vérifiées et entretenues aussi souvent que nécessaire. La périodicité de vidange de la fosse toutes eaux doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues, qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile.

Les installations, les boîtes de branchement et d'inspection doivent être fermées en permanence et accessibles pour assurer leur entretien et leur contrôle.

Les conditions d'entretien sont mentionnées dans le guide d'utilisation remis au propriétaire lors de la réalisation ou de la réhabilitation de son installation (section 4 de l'arrêté du 7 septembre 2009).